



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 314

BULLETIN MUNICIPAL



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUIN 2022

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO,

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

Excusés : Michèle FICHET, Laure PALLAUD, Michael LAMBLA et Serge SEGUIN donnent respectivement procuration à Nadia NICOLAS, Audeline MOMY, Sébastien LABOURO et Fabien CADOUX

MOT DU MAIRE : Prêts pour les festivités à Mercey ?

Le mois de juillet est synonyme de fête à Mercey avec plusieurs animations organisées soit par l'association ASLM soit par le conseil municipal.

Vous êtes conviés tout d'abord au **tournoi de foot inter génération le samedi 2 juillet dès 13 h**. celui-ci sera suivi de la fête de la musique avec restauration possible et buvette dès 19 heures sur le parking de la salle polyvalente en face le terrain de foot.

Le lendemain, dimanche 3 juillet de 9 h à 18 h, vous pourrez assister à l'exposition « La nature dans tous ses états » à la salle polyvalente où des artistes de Mercey exposeront leurs peintures, dessins, sculptures, poteries, décorations. Merci de venir encourager toutes celles et tous ceux qui vont exposer : ils sont de tous les âges et les enfants des écoles y participent également. Une vingtaine de photos prises par un drone vous montrera nos deux villages de Mercey et de Cottier vus du ciel.

Le samedi 16 juillet, réservez aussi votre journée : **le matin à 11 h, inauguration de notre salle polyvalente et de notre aire de jeux**. Une exposition de photos montrera les murs ravagés par l'incendie, les travaux entrepris, les personnes qui ont œuvré à la reconstruction de ce bâtiment désormais chaleureux, accueillant et parfaitement isolé.



Une collation offerte à tous suivra cette inauguration : toute la population est invitée ainsi que les entreprises qui ont œuvré à la reconstruction du bâtiment et à l'aire de jeux.

Le soir ce sera la continuité de la fête avec à 22 h15 le feu d'artifice, avec buvette et bal populaire.

Venez nombreux, en famille, entre amis : le spectacle sera magnifique et tiré par la société Artishow de Mercey.

Nous n'avons pas pu réaliser plus tôt cette inauguration où sont invités également Mme la présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Préfet du Doubs, une Conseillère Régionale, des Sénateurs, la CAF, les élus du secteur, les entreprises. Nous les remercierons de leur aide précieuse dans ces deux réalisations.

Le Maire Didier AUBRY

DELIBERATIONS

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Maire rappelle au conseil l'arrêté Préfectoral n° DCPAT-BCEEP-2022-04-15-001 dans lequel il est question d'une demande d'enregistrement présentée par la société ARTI SHOW d'une installation de stockage de produits pyrotechniques sur le territoire de la commune de MERCEY LE GRAND.

L'arrêté Préfectoral stipule que la commune doit donner son avis sur la question, après consultation du public du 10 mai au 11 juin 2022 inclus, relative à la demande d'enregistrement présentée par la société ARTI SHOW d'une installation de stockage de produits pyrotechniques sur le territoire de la commune de Mercey le Grand.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **donne un avis favorable** (6 pour, 4 abstentions, 5 contres), sur la demande d'enregistrement présentée par la société ARTI SHOW.

DECORATIONS NOEL

Fabien CADOUX, second adjoint, présente la possibilité pour les décorations de Noël deux options :

- Une location, et installation par une entreprise spécialisée
- Un achat de guirlandes pour compléter celles existantes

Après en avoir délibéré, le **conseil donne son accord unaniment** pour l'achat de guirlandes, pour un montant de 2 000 € HT, ainsi que pour l'installation de prises électriques permettant l'implantation de ces guirlandes sur les poteaux.

IMPLANTATION D'ANTENNE 4/5G

Denis BONNEFOY, responsable des bois, présente le projet d'implantation d'une antenne 4G/5G sur une parcelle communale boisée OB 805, située dans le bois de l'épaule (parcelle forestière 17), 1^{er} chemin à gauche à la sortie Mercey en direction de St-Vit.

Ce pylône téléphonie mobile serait installé par une filiale d'Orange pour couvrir notre secteur actuellement en zone blanche. Cette antenne occuperait au sol une surface de 7*7 m et une hauteur d'environ 35m. La surface totale foulée serait d'environ 500 m².

Une convention pourrait être signée avec la commune qui toucherait des revenus d'un montant proportionnel au nombre d'opérateurs s'implantant sur cette antenne. Une partie de ces revenus, serait redonné à l'ONF, pour frais de garderie (12.5 %).

Cette antenne de type sapin serait alimentée par une liaison électrique empruntant le chemin de l'Association Foncière, qui a donné son accord. L'ONF réaliserait un état des lieux initial de cette parcelle.

Sur proposition de Denis BONNEFOY, le **conseil municipal donne favorablement** (13 pour, 1 abstention, 1 contre) **son accord** pour une étude d'implantation de ce pylône téléphonie mobile, et de confier la démarche à l'ONF, qui viendrait en appui de la commune.

EMPLOIS JEUNES ÉTÉ

Le Maire propose d'employer deux jeunes de la commune pour aider l'employé communal dans ses tâches de plantation et d'entretien des espaces verts, et autres petits travaux, pour la saison estivale à raison de 35 heures par semaine.

Après analyse des candidatures reçues, il propose d'établir un contrat à durée déterminée avec Faustine LOMBARD du 27/06/2022 au 22/07/2022 et un contrat à durée déterminé avec Hugo LOMBARD du 4/07/2022 au 29/07/2022.

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité, le conseil donne son accord** pour ce recrutement temporaire et charge le maire d'établir les contrats et les déclarations nécessaires.

REFERENT COMMUNAL AMBROISIE

Mr le Maire explique que Mr le Préfet du Doubs a pris un arrêté préfectoral relatif aux modalités de mise en œuvre du plan de lutte contre l'ambroisie, le 9 Mai 2019.

Cette plante invasive est particulièrement nuisible car dangereuse pour la santé humaine.

Cette lutte doit être collective et au niveau de l'organisation de la lutte, l'article 5 concerne le référent communal.

Dans les communes non touchées par l'ambroisie, le Maire est encouragé à désigner un référent communal qui aura pour mission **d'assurer une opération de vigilance** afin que cette plante invasive ne s'installe pas dans la commune.



L' A.R.S (Agence Régionale de Santé) a mandaté la FREDON (Fédération Régionale De lutte contre les Organismes Nuisibles) pour l'animation de ce plan de lutte et des référents territoriaux.

Le maire souhaite que ce référent soit un agriculteur qui connaît bien notre territoire communal.

M Christophe BONNEFOY est volontaire pour cette mission et est remercié.

Il devra participer aux formations organisées par la FREDON.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** le Conseil municipal valide cette nomination de M. Christophe BONNEFOY, comme référent communal de lutte contre l'ambroisie.

CLASSEMENTS VOIRIES COMMUNALES

Le Maire explique le principe de classement des voies communales et propose un classement des rues, places et chemins communaux.

Longueur totale des voies communales à caractères de rues : 4 634 m

Longueur totale des voies communales à caractères de Chemins : 922 m

Longueur totale des voies communales à caractères de places : 509 m

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil se prononce pour le classement des voies communales proposé.

La longueur totale des voies communales de Mercey le Grand représente 6 065 mètres linéaires.

INFOS DIVERSES

EXPOSITION EPHEMERE : DIMANCHE 3 JUILLET

La commune vous propose à nouveau cette année de découvrir une exposition éphémère sur le thème « **La nature dans tous ses états** ». Denise MARSOT, conseillère municipale en charge de cette exposition vous propose de venir découvrir les photos, peintures, sculptures,... qui seront exposées à la salle polyvalente St-Martin de 10h à 18h

Courcuire, Jallerange, Lantenne-Vertière, Pin, Ruffey-le-Château et Tromarey participent également à cette exposition éphémère. N'hésitez pas à les visiter.



RESTRICTION D'EAU

Le Doubs subit un déficit pluviométrique de l'ordre de 42 % depuis le 1er mars. Le préfet, Jean-François COLOMBET, a décidé de placer le département en situation d'alerte dès le 6 juin. Ce classement entraîne la mise en application de mesures de restriction de l'usage de l'eau : interdiction d'arroser les pelouses et les jardins entre 8 h et 20 h, de remplir une piscine de plus d'1 m³ ou encore de laver sa voiture chez soi.

CARTE AVANTAGE JEUNES : FIN DES INSCRIPTIONS LE 30 JUILLET 2022

Vous pouvez encore vous inscrire en mairie (mairie.mercey@orange.fr) pour bénéficier de la carte jeune (moins de 30 ans) pour la saison septembre 2022-août 2023.

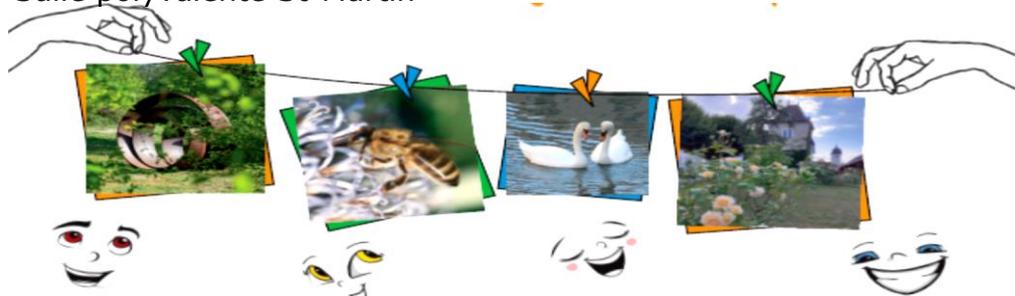
À VOS AGENDAS

Samedi 2 juin dès 13h : Tournoi de foot intergénérationnel avec repas *sur réservation* et fête de la musique.

Les réservations sont encore possible auprès de Stéphanie CADOUX.



Dimanche 3 juin de 10h à 18h : Exposition éphémère « **La nature dans tous ses états** ». Salle polyvalente St-Martin



Samedi 16 juin 11h et 22h15 : Inauguration salle polyvalente St-Martin et aire de jeux – Feu d'artifice et bal populaire



Permanences de Mairie
Mardi de 15 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
03.81.58.24.52

mairie.mercey@orange.fr



Village Mercey le Grand Cottier